

MOTION PLR : Un sparadrap sur la cicatrice

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Il y a 50 ans, lors de la construction de l'autoroute, de nombreuses liaisons Nord /Sud ont été supprimées, scindant Morges en deux. Des immeubles ont été détruits ou même déplacés. D'autres se sont retrouvés à proximité immédiate de l'autoroute. Des parcelles ont été éventrées sans se soucier des aberrations que cela engendrait.

Ainsi, deux terrains appartenant à la Commune se font face aujourd'hui de chaque côté du bitume. L'un se situe en bordure de l'Avenue de Peyrolaz (parcelle 1449), où subsistent encore une vénérable demeure; l'autre (parcelle 1448), étroit et longitudinal, parallèle au chemin de Rosemont, fait office de parc public avec quelques arbustes, une fontaine et des bancs avec vue sur la paroi anti-bruit. Inutile de préciser que cet espace public n'est pas des plus agréables et qu'il n'est que très peu utilisé.

La motion «Un sparadrap sur la cicatrice» demande d'étudier la possibilité de relier ces deux terrains, par une plateforme aménagée au gré des besoins de la collectivité.

De par le peu d'éclairage, le passage sous voie à proximité n'est pas accueillant et les nombreuses marches d'escalier rendent difficile l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le quartier de Morges-Gare-Sud va bientôt voir le jour et cette nouvelle voie permettrait aux piétons et aux utilisateurs de vélo de rejoindre plus facilement le centre.

Pas besoin de faire une étude approfondie pour imaginer la vue magnifique que l'on aurait de cet endroit sur les toits de la ville. Dans le cas d'une plateforme aménagée, la diminution du bruit serait manifeste et cela constituerait symboliquement le début du recouvrement de l'autoroute que certains appellent de leurs vœux.


Bien évidemment, ce projet de pont entre le nord et le sud doit être réfléchi en adéquation avec un éventuel remplacement de l'autoroute par un boulevard urbain.

Nous avons pu lire récemment dans la presse que Lausanne souhaite entreprendre une réalisation similaire dans le quartier de Boveresses, proche de la sortie de Venes, avec au-dessus un projet immobilier dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Le but de cette motion est également d'apporter un élément de plus dans les discussions entre la Municipalité et l'Office des routes (OFROU), pour que la Confédération nous aide à recouvrir cette plaie qui traverse notre ville.



Morges, le 11 novembre 2015



P. N.
P.N. Burnand

